



Litige avec un avocat devant le tribunal des pensions militaire

Par **bourdelin**, le **09/05/2009** à **10:39**

Bonjour,

j'ai confié un dossier à un avocat depuis 3mois.
ce dossier doit être traité par le tribunal des pensions militaires.
j'ai insisté sur l'urgence d'action de sa part compte ten qu'il l'a déjà oublié durant 2ans.
pas d'information sur son action à ce jour.
je considère qu'il manque de punch.

puis-je lui retirer ce dossier?

quelle est la procédure à suivre?

avec mes remerciements